

Règlement du concours d'épouvantails de Segny



« Petites mains et grandes mains se rencontrent.
Ensemble, décorons notre village. »

Pour participer

- Habitant de Segny
- Tout âge
- Gratuit
- Compléter la fiche d'inscription



Étapes et délais

- Déposez la fiche d'inscription au centre de loisirs ou à animation@segny.fr avant le 10 avril
- Exposer son épouvantail et en déposer une photo au centre de loisirs ou à animation@segny.fr avant le 1er mai
- Passage du jury du 1er au 15 mai
- Remise des prix dimanche 16 mai



Infos utiles

- Participer implique l'autorisation donnée aux organisateurs d'utiliser gratuitement les photos des épouvantails et des participants.
- Renseignements complémentaires au 06.81.82.11.09 ou via animation@segny.fr



Réaliser et exposer l'épouvantail

- Taille : entre 1m et 2m
- Matériaux non dangereux et non coupants, de préférence de récupération.
- Laisser libre court à son imagination
- A exposer dans votre jardin, bien visible depuis la rue, ou à l'espace de Vaise (le dire lors de l'inscription).
- Ne pas exposer sur la chaussée.



Jury et résultats

- Concours basé sur 3 catégories : le plus drôle, le plus effrayant et le plus surprenant
- Jury composé de deux enfants du centre de loisirs, d'un élu, d'un commerçant et d'un membre d'une association du village
- Le jury passera admirer vos créations entre le 1er et le 15 mai 2021
- Les résultats du concours seront disponibles le 16 mai sur le Facebook et le site de la Mairie et au centre de loisirs.
- Les gagnants seront contactés par email.
- Un diplôme sera remis aux participants et un lot sera offert au gagnant de chaque catégorie.

